

DÉVELOPPEMENT À LA BASE

P. 02

Le Bénin mise sur les pôles territoriaux

Le Gouvernement engage une nouvelle étape dans sa stratégie de développement. La réforme des pôles territoriaux, présentée ce mercredi 23 septembre 2026 au Palais de la Marina, entend rapprocher davantage l'action publique des populations et accélérer la transformation économique et sociale des territoires.



SOCIÉTÉ – DÉFENSE ET SÉCURITÉ

P. 03



Djogbénou entretient les militaires sur la neutralité républicaine

VIE INSTITUTIONNELLE

P. 05

Le CES renforce son ancrage territorial



Les Résidences
FENOUE

Votre confort,
notre priorité

Chambres meublées

Espaces conviviaux

Cuisine équipée

Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)

0155499999
0155500707

ELONA HOUSE

Salle de fêtes et
de conférences

Climatisation
Confort et luxe
Rapport qualité - prix



CONTACTS

0144904640

ADRESSE

Djassin Houinvié
Porto-Novo

DÉVELOPPEMENT À LA BASE

Le Bénin mise sur les pôles territoriaux



Le Gouvernement engage une nouvelle étape dans sa stratégie de développement. La réforme des pôles territoriaux, présentée ce mercredi 23 septembre 2026 au Palais de la Marina, entend rapprocher davantage l'action publique des populations et accélérer la transformation économique et sociale des territoires.

Le développement à la base, la réduction de l'extrême pauvreté, la valorisation du capital humain et la création de richesses occupent désormais une place centrale dans cette nouvelle approche.

Réunis autour du Président de la République, Romuald WADAGNI, les maires des 77 communes, les préfets, les membres du Conseil économique et social, le président de l'Assemblée nationale et les membres du Gouvernement ont pris connaissance des grandes orientations de cette réforme.

Une action publique davantage tournée vers les territoires

La réforme vise à mieux tenir compte des réalités et des potentialités propres à chaque territoire. L'objectif est de favoriser un développement plus équilibré, en renforçant la proximité entre les

politiques publiques et les populations.

À travers cette nouvelle dynamique, les autorités entendent notamment stimuler la création d'emplois, soutenir les activités économiques locales, développer les infrastructures et renforcer les compétences humaines.

Les collectivités territoriales sont appelées à jouer un rôle important dans cette transformation. Le suivi des résultats, l'identification des besoins prioritaires et la valorisation des potentialités locales doivent permettre d'améliorer l'efficacité des interventions publiques.

Transformer les potentialités en opportunités

La réforme des pôles territoriaux ambitionne également de créer un environnement plus favorable à l'investissement et à la création de richesses. Chaque territoire devra pouvoir s'appuyer sur ses atouts économiques, agricoles, industriels, touristiques et humains pour renforcer son développement.

Au-delà des infrastructures, l'enjeu est de faire du développement territorial un véritable moteur d'amélioration des conditions de vie, notamment pour les jeunes, les femmes, les entrepreneurs, les producteurs et les populations vulnérables.

Avec cette nouvelle orientation, le Bénin entend ainsi consolider une gouvernance davantage axée sur les résultats et faire du développement des territoires un levier majeur de réduction de la pauvreté et de création de nouvelles opportunités.

La réforme des pôles territoriaux marque ainsi une nouvelle étape dans la volonté de rapprocher le développement des populations et de faire de chaque territoire un espace de production de richesses et de progrès.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel «www.lemblemedujour.com»

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
 Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
 N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

SOCIÉTÉ – DÉFENSE ET SÉCURITÉ

Djogbénou entretient les militaires sur la neutralité républicaine



Le Président de l'Assemblée nationale a animé une conférence à l'État-major général des armées.

La salle de conférence de l'État-major général des armées a servi de cadre, ce mercredi 23 septembre 2026, à la conférence d'information et de culture générale du troisième trimestre. Initiée par le Haut commandement militaire, cette rencontre a réuni plusieurs responsables et personnels des Forces de défense et de sécurité autour de questions liées à leur rôle dans un État démocratique.

Parmi les intervenants, le Professeur Joseph Fifamin Djogbénou,

Président de l'Assemblée nationale, a développé une réflexion consacrée aux « Forces de défense et de sécurité dans un État démocratique : entre neutralité républicaine et engagement au service de la Nation ».

Dans son exposé, le Président du Parlement a mis en avant le rapport entre le respect de la légalité, la responsabilité dans l'exercice du commandement et les exigences attachées au statut des Forces de défense et de sécurité. Il a également rappelé l'importance de leur mission dans la protection de la Nation, des institutions et des populations.

Une neutralité active au service de la République

Pour Joseph Djogbénou, la neutralité républicaine des Forces de défense et de sécurité ne saurait être assimilée à une posture passive ou à une forme d'indifférence face aux enjeux de la Nation.

Il a notamment présenté le militaire comme un « bouclier, un recours et un secours », dont la neutralité doit participer à la consolidation de l'État de droit et au renforcement de la démocratie.

Cette conception implique, selon son développement, que les FDS

demeurent en dehors des luttes partisans tout en assumant pleinement leurs responsabilités républicaines. Leur engagement au service de la Nation se traduit ainsi par la protection des citoyens, la défense des institutions et la contribution à la préservation de la cohésion nationale.

Le devoir au-dessus des considérations partisans

Abordant la question de l'engagement, le Professeur Djogbénou a souligné que le devoir de servir la Nation constitue l'un des fondements de la mission militaire. Cet engagement peut aller jusqu'au sa-

crifice suprême, auquel consentent les hommes et femmes des Forces de défense et de sécurité dans l'exercice de leurs missions.

Les échanges ont également permis d'aborder plusieurs interrogations liées à la place des militaires dans une démocratie. Parmi elles, la participation des FDS à la sécurisation des processus électoraux, leur conduite lorsque des acteurs civils sont à l'origine de situations d'insécurité ou encore les facteurs susceptibles de fragiliser la neutralité politique des forces armées.

Ces préoccupations ont donné lieu à des échanges approfondis entre le communicateur et les participants, en présence du Haut commandement militaire dirigé par le Général Fructueux Gbaguidi.

Santé et accompagnement social au menu

La rencontre a également été marquée par deux autres communications. La première a porté sur l'importance du dépistage précoce des affections de la prostate, tandis que la seconde s'est intéressée à la prise en charge sociale des Forces de défense et de sécurité.

À travers cette conférence trimestrielle, le Haut commandement poursuit ainsi l'objectif de renforcer la culture générale des personnels militaires et de favoriser la réflexion autour des enjeux institutionnels, citoyens et professionnels liés à l'exercice de leurs missions.

Emeric Joël ALLAGBE





ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel
ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes
pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ELECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

VIE INSTITUTIONNELLE

Le CES renforce son ancrage territorial



Les 21 Conseillers du Conseil national ont adopté deux rapports majeurs issus des travaux des Conseils départementaux et de la tournée nationale conduite par le président Abdoulaye Bio Tchané.

Le Conseil économique et social (CES) poursuit sa deuxième session ordinaire de l'année 2026 avec une attention particulière portée aux réalités des territoires. Réunis en séance plénière ce mardi 22 septembre à Cotonou, les membres du Conseil national ont examiné et adopté deux documents consacrés aux activités des Conseils départementaux.

Le premier rapport retrace les travaux conduits dans les douze départements du pays entre le 25 août et le 13 septembre 2026. Présentée par le deuxième vice-président du CES, Pascal Essou, la synthèse met en évidence les principales préoccupations exprimées par les populations et les acteurs locaux.

Ces travaux ont notamment permis de renforcer l'appropriation du règlement intérieur modifié, de recueillir les aspirations des populations et d'alimenter la réflexion autour du futur Plan stratégique 2027-2031 du CES.

Les priorités des territoires mises en évidence

Les remontées issues des départements font ressortir plusieurs préoccupations communes. Elles concernent notamment l'emploi et le développement économique, l'accès aux services sociaux de base, la protection de l'environnement, les effets du changement climatique, la sécurité et la prévention des conflits agropastoraux.

À partir de ces différentes préoccupations, cinq grandes orientations ont été retenues : la gouvernance et le renforcement institutionnel

; le développement économique et l'emploi ; le capital humain et la cohésion sociale ; l'environnement et la résilience ; ainsi que la valorisation du patrimoine culturel et touristique.

La synthèse souligne également la nécessité de renforcer les moyens humains, logistiques et techniques des Conseils départementaux et d'harmoniser les méthodes de travail et de collecte des données.

Après examen et contributions des Conseillers, le document a été adopté par acclamation.

Bio Tchané fait le point sur sa tournée nationale

La plénière s'est ensuite penchée sur le rapport général de la tournée de lancement des activités des Conseils départementaux, effectuée par le président Abdoulaye Bio Tchané du 25 août au 4 septembre 2026 dans les douze départements.

Cette tournée a constitué une occasion pour le président du CES de présenter sa vision et d'échanger avec les Conseillers départementaux ainsi qu'avec les différentes forces vives des territoires.

Quatre axes structurent cette vision : renforcer l'utilité du CES, rapprocher davantage l'Institution des citoyens, consolider le dialogue interinstitutionnel et ac-

croître son rayonnement international.

Les échanges ont également permis de recueillir plusieurs préoccupations liées notamment à l'emploi des jeunes, à la sécurité, à l'éducation, à la santé et au développement agricole. La question de l'intégration du Médiateur de la République au sein du CES a également été abordée.

À l'issue des débats, le rapport général de la tournée a été adopté par l'ensemble des 21 Conseillers du Conseil national.

Une Institution davantage tournée vers les territoires

L'adoption de ces deux documents traduit la volonté du CES de mieux transformer les réalités et préoccupations exprimées dans les départements en orientations stratégiques.

À travers cette dynamique, l'Institution entend consolider son rôle de veille, de dialogue et de conseil, tout en renforçant sa proximité avec les populations. Une démarche qui place désormais l'écoute des territoires et l'anticipation des enjeux nationaux au cœur de son action.

Emeric Joël ALLAGBE



L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

LE QUOTIDIEN DU BÉNIN

RETROUVEZ
TOUTE L'ACTUALITÉ
DU BÉNIN SUR NOTRE
SITE WEB

*L'information fiable,
à portée de clic !*



lemblemedujour.com



lemblemedujour.bj



*Suivez,
partagez,
restez informés !*



DEVENEZ NOTRE

PARTENAIRE PUBLICITAIRE

Associez votre marque à un média crédible,
proche des citoyens et au cœur de l'actualité
au Bénin.



UNE LARGE AUDIENCE

Des milliers de lecteurs chaque jour,
en ligne et sur nos supports.



UNE VISIBILITÉ CIBLÉE

Touchez un public qualifié,
actif et engagé.



UN PARTENARIAT DURABLE

Ensemble pour faire rayonner
vos produits et services.



DES FORMATS ADAPTÉS

Bannières, articles sponsorisés,
encarts, annonces... selon vos besoins.

*Votre visibilité,
notre priorité !*



CONTACTEZ-NOUS

pour plus d'informations et pour
réserver votre espace publicitaire.



Siège du Journal
Djassin Houinvié (Porto-Novo)



Site web
lemblemedujour.com / lemblemedujour.bj

*Ensemble
pour une information
de qualité !*

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET ENJEUX TERRITORIAUX

Djogbénou à l'écoute des maires du Zou



Le président de l'Assemblée nationale, Joseph Fifamin Djogbénou, a reçu mardi 22 septembre 2026, au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo, une délégation de la Communauté des communes du Zou (CCZ). Les élus locaux ont présenté plusieurs préoccupations liées au développement des neuf communes du département.

Le dialogue entre la représentation nationale et les collectivités territoriales s'est poursuivi au Palais des Gouverneurs. Dans l'après-midi du mardi 22 septembre 2026, le président de l'Assemblée nationale, Joseph Fifamin Djogbénou, a accordé une audience à une délégation de la Communauté des communes du Zou (CCZ), conduite par Auguste Aïhunhin, maire de Cové et président de la CCZ.

Réunissant les maires des neuf communes du département, la délégation est venue présenter ses civilités au président de l'institution parlementaire, mais surtout exposer plusieurs préoccupations

majeures qui touchent directement les populations du Zou. Les députés Natondé Aké et Pauline Aïkpando, élus du département, ont également pris part aux échanges.

Le foncier et l'aménagement au cœur des préoccupations

Parmi les sujets abordés, la question de l'aménagement du territoire et de la gestion foncière a occupé une place importante. Les responsables communaux ont évoqué les difficultés persistantes liées aux opérations de lotissement, notamment la nécessité de trouver des solutions pour la clôture des anciens dossiers et l'accompagnement de l'État dans ce processus.

La CCZ a également insisté sur l'importance de doter les communes qui en sont encore dépourvues de véritables plans d'aménagement. Une meilleure maîtrise du foncier apparaît, selon les élus locaux, comme une condition essentielle

pour assurer une planification cohérente et durable du développement des territoires.

Salubrité et gestion des déchets : les communes sollicitent davantage d'appui

La gestion des déchets ménagers et la salubrité publique ont également été au centre des discussions. Les représentants des communes du Zou ont fait part de leurs besoins en matière d'accompagnement technique et financier.

Ils souhaitent notamment un renforcement de l'appui de l'État afin de permettre aux collectivités de mieux faire face aux enjeux environnementaux et sanitaires liés à la gestion des déchets.

Transhumance : privilégier le dialogue et la coexistence pacifique

Les questions liées à la transhumance ont éga-

lement été évoquées. Tout en saluant les initiatives engagées en faveur de la sédentarisation, les élus du Zou ont plaidé pour la mise en place de mesures d'accompagnement permettant de réduire les tensions entre agriculteurs et éleveurs.

L'objectif est de favoriser une meilleure gestion des espaces, de préserver les activités économiques locales et de renforcer la coexistence pacifique entre les différentes communautés.

Des infrastructures attendues dans les communes

Au-delà de ces préoccupations spécifiques, les maires ont présenté un ensemble de besoins prioritaires exprimés par les populations du département.

Il s'agit notamment de la modernisation des marchés, de l'amélioration de la voirie et de l'assainissement, de la construction de salles de classe et de centres de santé, du renforcement de l'éclairage public ainsi que de l'extension de l'accès à l'eau potable, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines.

Djogbénou réaffirme son écoute des collectivités

À l'issue des échanges, le président de l'Assemblée nationale a salué la démarche collective entreprise par les élus du Zou. Joseph Fifamin Djogbénou a accordé une attention particulière aux différentes préoccupations exposées et a donné des orientations en lien avec les enjeux présentés.

Cette rencontre illustre la volonté de maintenir un dialogue régulier entre l'institution parlementaire et les collectivités locales, notamment autour des questions qui touchent directement aux conditions de vie des populations.

Pour la CCZ, l'audience constitue ainsi une occasion de porter au plus haut niveau institutionnel les attentes des neuf communes du Zou et de rechercher, avec les différentes parties prenantes, des réponses adaptées aux défis de développement du département.

Emeric Joël ALLAGBE



Les résidences FENOOU

Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
**RETROUVEZ LA CHALEUR
D'UN FOYER !**

Chambres privées et cuisine conviviale
pour partager des repas faits maison,
rire et préparer vos aventures
du lendemain.

L'expérience idéale
pour profiter à votre rythme !

• CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GRUPE ÉLECTROGÈNE DISPONIBLE SUR LE LIEU



Profitez d'un séjour sans interruption
grâce à notre groupe électrogène
qui assure votre confort en toutes
circonstances !



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST-AFRICAINE (WATAF)

Erick Maxime Akakpo-Djihountry accède à la présidence



Une nouvelle responsabilité qui met en lumière l'expertise béninoise dans la gouvernance fiscale ouest-africaine

L'élection récente d'Erick Maxime Mensah Akakpo-Djihountry à la présidence du Conseil d'administration du Forum

des administrations fiscales ouest-africaines (WATAF) marque une nouvelle étape dans son parcours professionnel et dans la représentation du Bénin au sein des instances fiscales régionales.

À travers cette responsabilité, le res-

ponsable béninois est appelé à contribuer aux réflexions et aux orientations d'une organisation qui œuvre au renforcement de la coopération entre les administrations fiscales des pays d'Afrique de l'Ouest. Son élection intervient alors qu'il dirige la Direction générale des Impôts du Bénin, fonction à laquelle il a été nommé en Conseil des ministres le 3 juin 2026.

Administrateur des impôts et ancien Directeur des grandes entreprises à la DGI, Erick Maxime Akakpo-Djihountry dispose d'une expérience dans plusieurs domaines de la gestion fiscale, notamment le suivi des grandes entreprises et la modernisation des procédures. Son parcours est également associé aux réformes de digitalisation engagées au sein de l'administration fiscale béninoise.

Son accession à la présidence du Conseil d'administration de la WATAF donne ainsi une dimension régionale à cette expérience. Elle place le Bénin au cœur des échanges portant notamment sur la mo-

bilisation des recettes, la modernisation des administrations fiscales, la coopération entre États et l'adaptation des systèmes fiscaux aux transformations économiques et numériques.

Au-delà de la trajectoire individuelle du nouveau président du Conseil d'administration, cette élection peut être lue comme une reconnaissance de l'expertise développée au sein de l'administration fiscale béninoise. Elle intervient également dans un contexte où les administrations de la région sont appelées à renforcer leur coopération afin d'améliorer l'efficacité de la mobilisation des ressources publiques.

Pour le Bénin, cette responsabilité régionale constitue donc un nouveau cadre de participation aux débats et aux initiatives consacrés à l'avenir de la fiscalité en Afrique de l'Ouest.

Emeric Joël ALLAGBE

COMMANDE PUBLIQUE AU BÉNIN

Les administrations appelées à privilégier les produits locaux

Une nouvelle orientation qui renforce la place du « Made in Bénin » dans les achats publics.

Le Bénin franchit une nouvelle étape dans la promotion de la production nationale. Désormais, les administrations, institutions et autres entités publiques sont appelées à privilégier, dans leurs acquisitions, les produits fabriqués localement et inscrits au Répertoire des prix de référence.

La mesure découle d'une circulaire du ministère de l'Économie et des Finances en date du 4 septembre 2026. Elle vise à donner davantage de débouchés aux artisans, unités de production et entreprises béninoises habilités, tout en renforçant la place du « Made in Bénin » dans la commande publique.

Huit grandes catégories de produits concernées

La nouvelle orientation couvre huit grandes familles de produits. Il s'agit notamment des produits céréaliers et dérivés, des produits oléagineux et dérivés, des boissons et eaux, des produits d'hygiène et d'entretien, des textiles et articles d'habillement, du mobilier scolaire et administratif, des instruments culturels et musicaux, ainsi que des matériaux de construction et ouvrages.

Dans la liste figurent notamment le riz, le gari, le maïs, le fonio, le mil, le haricot, le sorgho, plusieurs huiles végétales, le beurre de karité, les jus de fruits locaux, les savons, les uniformes, les tee-shirts, les casquettes, les tables-bancs, les armoires, les rayonnages, les instruments traditionnels, les briques et les pavés.

Une préférence qui s'applique à toutes les étapes de l'achat

La disposition ne concerne pas uniquement le choix final du fournisseur. La préférence accordée aux produits locaux doit être prise en compte tout au long du processus d'acquisition, depuis l'expression du besoin jusqu'à la réception de la commande.

Les produits concernés doivent toutefois répondre aux spécifications techniques, aux normes et aux exigences de qualité prévues dans le Répertoire des prix de référence. Les commandes doivent par ailleurs être adressées à des artisans, unités de production ou entreprises locales habilités.

Le recours aux produits importés désormais encadré

Autre disposition importante : lorsqu'un produit fabriqué localement figure sur la liste de référence, son remplacement par un produit importé n'est pas automatique.

L'administration concernée doit obtenir au préalable une autorisation du ministre de l'Économie et des Finances pour procéder à cette substitution.

Cette disposition renforce ainsi le rôle de la commande publique comme levier de soutien à la production nationale et à l'activité des entreprises locales.

Un nouveau marché pour les producteurs et entreprises béninois

À travers cette orientation, l'État entend également favoriser la création de débouchés plus réguliers pour les acteurs économiques locaux. Producteurs agricoles, transformateurs, artisans, PME et unités industrielles disposent désormais d'un cadre qui peut leur permettre d'accéder davantage aux commandes des administrations publiques.

Pour les filières agricoles notamment, l'enjeu est important. La demande institutionnelle peut contribuer à stimuler la production, encourager la transformation locale et favoriser les investissements dans les équipements, le stockage, le conditionnement et la qualité.

La mesure s'inscrit ainsi dans la dynamique de promotion du « Consommation locale » et de valorisation du savoir-faire béninois.

Qualité, disponibilité et compétitivité restent indispensables

La préférence accordée aux produits locaux ne signifie toutefois pas un relâchement des exigences. Les fournisseurs doivent être en mesure de proposer des produits conformes aux normes et aux spécifications prévues.

La disponibilité régulière des produits, leur qualité, leur conditionnement et leur capacité à répondre aux besoins des administrations constituent donc des éléments essentiels à la réussite du dispositif.

Le défi sera désormais de transformer cette orientation en résultats concrets sur le terrain : davantage de commandes pour les producteurs et entreprises béninois, une meilleure valorisation des matières premières locales et une plus grande circulation de la valeur ajoutée au sein de l'économie nationale.

Avec cette nouvelle étape, la commande publique devient ainsi un instrument supplémentaire de promotion de la production locale et de consolidation du « Made in Bénin ».

Emeric Joël ALLAGBE

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

LE QUOTIDIEN DU BÉNIN

VOTRE JOURNAL,

TOUTE L'ACTUALITÉ DU BÉNIN

Une information fiable,
proche de vous,
chaque jour.

*Informers
pour mieux
éclairer*



INFORMATIONS

L'essentiel de l'actualité
au quotidien



ANALYSES

Des décryptages pour
mieux comprendre



INVESTIGATIONS

Des enquêtes pour
éclairer les enjeux



PUBLICITÉS

Votre message,
notre audience

CHERS PARTENAIRES,

DEVENEZ NOS PARTENAIRES PUBLICITAIRES

Associez votre image à un média de référence
et touchez un large public, chaque jour.

*Ensemble,
valorisons
votre marque !*



Siège du Journal
Djassin Houinvié (Porto-Novo)



Site web
lemblemedujour.com / lemblemedujour.bj

APRÈS SON SACRE MONDIAL

NOÉLIE YARIGO REÇUE PAR ROMUALD WADAGNI



Au sortir de son audience avec le Chef de l'État, la championne béninoise salue l'écoute et l'attention qui lui ont été accordées : « Le Président Romuald Wadagni est une grâce pour le Bénin »

Quelques jours après avoir marqué l'histoire de l'athlétisme béninois en décrochant la médaille d'or du 800 mètres, catégorie W40, aux Championnats du monde Masters à Daegu, en Corée du Sud, Noémie Yarigo a été reçue en audience par le Président de la République, Romuald Wadagni, ce mardi 22 septembre 2026.

Cette rencontre a constitué un nouveau moment fort pour l'athlète béninoise, qui avait été contactée par le Chef de l'État au lendemain de son exploit. Au cours de l'audience, Noémie Yarigo a pu revenir sur son parcours, les difficultés rencontrées au fil de sa carrière, mais également présenter ses ambitions et ses projets pour la suite.

Une rencontre placée sous le signe de l'écoute

Très touchée par l'accueil qui lui a été réservé, la championne a décrit un échange

empreint de proximité et d'attention. Elle explique avoir eu le sentiment d'être reçue non seulement comme une sportive, mais également comme une personne proche de la famille.

« J'ai eu le sentiment d'être reçue comme quelqu'un de sa famille. Comme un père qui écoute sa fille, comme un grand frère qui écoute sa petite sœur », a-t-elle confié à l'issue de cette rencontre.

C'est dans ce contexte que Noémie Yarigo a exprimé toute sa reconnaissance envers le Chef de l'État, allant jusqu'à déclarer : « Le Président Romuald Wadagni est une grâce pour le Bénin. »

Une médaille considérée comme une étape

Au-delà des félicitations liées à son sacre mondial, les échanges ont également porté sur la suite de la carrière de l'athlète. Selon le récit de Noémie Yarigo, le Président de la République l'a encouragée à considérer cette médaille non pas comme une finalité, mais comme une étape supplémentaire dans son parcours.

L'objectif demeure donc de poursuivre le travail, de relever de nouveaux défis et de

continuer à porter haut les couleurs du Bénin sur les grandes scènes internationales. Pour rappel, Noémie Yarigo s'est imposée dans la finale du 800 mètres W40 à Daegu avec un chrono de 2 min 10 s 55, décrochant ainsi le titre mondial Masters.

Une nouvelle source de motivation

Pour la championne béninoise, cette audience vient renforcer sa détermination. L'écoute dont elle dit avoir bénéficié et la confiance exprimée à son endroit constituent, selon elle, une motivation supplémentaire pour la suite.

Avec cette nouvelle dynamique, Noémie Yarigo entend poursuivre son engagement sportif et continuer à faire résonner le nom du Bénin au-delà des frontières.

De Daegu au Palais de la Marina, la championne béninoise aura ainsi vécu deux moments forts : un sacre mondial qui a fait vibrer le pays, puis une rencontre avec le Chef de l'État qui, selon ses propres mots, lui donne davantage de force pour écrire les prochaines pages de son histoire sportive.

Emeric Joël ALLAGBE



ÉCONOMIE

724,3 milliards FCFA : la DGI accélère

Les recettes fiscales progressent de 83,2 milliards en un an.

La Direction générale des Impôts (DGI) poursuit sa dynamique de mobilisation des ressources publiques. Au premier semestre 2026, elle a collecté 724,3 milliards de FCFA, enregistrant une progression de 83,2 milliards de FCFA par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette évolution traduit une hausse significative des recettes fiscales intérieures et confirme l'importance de la DGI dans le financement des politiques publiques.

Elle intervient dans un contexte marqué par la modernisation des procédures fiscales, l'amélioration du recouvrement et les efforts visant à élargir la mobilisation des ressources.

Une progression qui interpelle

Si les chiffres témoignent d'une évolution favorable, l'enjeu réside désormais dans la capacité à maintenir cette tendance au cours des prochains mois. La consolidation des recettes fiscales demeure essentielle pour renforcer les marges de manœuvre financières de l'État et accompagner la réalisation des

investissements publics.

La question de l'utilisation des ressources mobilisées reste également centrale. L'augmentation des recettes doit pouvoir se traduire par des réalisations concrètes dans les secteurs prioritaires, notamment les infrastructures, l'éducation, la santé et les services sociaux.

Pour autant, cette dynamique doit s'inscrire dans un équilibre permettant de préserver l'activité des entreprises et le pouvoir d'achat des ménages. La recherche d'une meilleure mobilisation fiscale doit ainsi continuer de s'accompagner d'une

administration efficace, lisible et adaptée aux réalités économiques.

Avec 724,3 milliards de FCFA mobilisés en six mois, la DGI franchit un nouveau cap. La performance du premier semestre constitue désormais une base importante pour la poursuite de la mobilisation des ressources intérieures et le financement du développement du Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE

Deux espaces d'exception, UN CONFORT ABSOLU

Pour vos événements, séjours et moments inoubliables.



Les résidences

FENOOU

Votre confort, notre priorité



Chambres privées et cuisine conviviale



Luxe et confort, décor authentique



Emplacement stratégique



Groupe électrogène disponible



ELONA HOUSE



Salles de fêtes et de conférences

Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... Elona House est l'espace idéal pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE
SUR LES DEUX SITES